

A. Ouverture d'un compte

Je soussigné

demeurant à

sollicite par la présente l'ouverture d'un compte à vue numéro [redacted]
sous le régime des articles VII.56/1-VII.59/3 du Code de Droit Economique (ci-après le « CDE ») relatifs à l'accès aux comptes de paiement et service bancaire de base pour particuliers.

Le/La soussigné(e) déclare avoir reçu, lu et accepté les Conditions Bancaires Générales de la Banque Nagelmackers S.A., le Document d'information tarifaire relatif au service bancaire de base, ainsi que la Fiche d'information générale relative au Services bancaire de base, documents disponibles également sur le site : www.nagelmackers.be et dans toutes les agences de la Banque Nagelmackers.

A l'appui de ma demande, je certifie sur l'honneur :

1. que je ne bénéficie déjà d'aucun autre service bancaire de base ou ne possède aucun autre compte de paiement, que ce soit auprès de votre banque ou auprès d'un autre établissement de crédit
2. que je ne possède pas de comptes pour au moins 6 000 euros, en ce compris l'argent qui se trouve sur des comptes auprès d'autres banques
3. que je n'ai pas de contrats de crédit pour au moins 6 000 euros
4. que je ne me suis pas rendu coupable d'une violation de la loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces
5. que je n'effectuerai aucune opération qui puisse rendre mon compte de paiement débiteur

Fait le [redacted], à [redacted]

Signature

Nom du client

Signature du client

Refus >>

B. Refus d'ouverture ou résiliation par la Banque

Par la présente, la Banque

- refuse de procéder à l'ouverture du compte visé ci-dessus
- résilie le service bancaire de base lié au compte visé ci-dessus

Conformément à l'article VII.59 du CDE, la Banque fonde sa décision sur les éléments suivants :

- escroquerie
- abus de confiance
- banqueroute frauduleuse
- faux en écriture
- utilisation délibérée du compte de paiement dans le cadre du service bancaire de base à des fins illégales
- il n'y a eu aucune opération de paiement sur le compte de paiement concerné pendant plus de vingt-quatre mois consécutifs
- vous avez fourni des informations inexactes pour obtenir un service bancaire de base, alors que des informations exactes auraient conduit à l'absence d'un tel droit au service bancaire de base
- vous n'êtes plus une personne résidant légalement dans un État membre ou vous êtes une personne de nationalité belge, résidant en dehors d'un État membre et qui a été radiée du registre de la population belge il y a plus de dix ans
- vous avez, en Belgique, un autre compte de paiement avec lequel vous pouvez utiliser les services bancaires
- violation de l'obligation suivante :

Fait le , à **Signature**

Nom/cachet du collaborateur de la banque

Signature du collaborateur de la banque, qui confirme par la présente l'exactitude des données et confirme que toutes les signatures ont été réalisées en sa présence.

<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------

Une copie du présent formulaire est remise au demandeur du service et est, en cas de refus ou de résiliation du service, communiquée à l'Ombudsman des Banques - Service de médiation du secteur financier à 1000 Bruxelles - North Gate II, Boulevard du Roi Albert II,n°8,bte 2 - Tél. 02/545.77.70 - E-Mail : ombudsman@ombudsfin.be.

En cas de plainte, vous pouvez vous adresser à la Banque Nagelmackers S.A., Service Plaintes, Rue Montoyer 14 - 1000 Bruxelles ou via plaintes@nagelmackers.be

La Banque Nagelmackers S.A est responsable du traitement des données à caractère personnel dans le cadre de cette demande. Comme il s'agit d'un service bancaire de base, les données sont traitées spécifiquement pour vérifier si le service bancaire de base est accordé ou refusé dans le cadre légal. Cette décision est prise avec une intervention humaine. En cas d'acceptation, les données sont principalement traitées pour l'exécution du contrat. En cas de refus ou de résiliation, certaines données sont transférées à Ombudsfin et, le cas échéant, au médiateur de dettes, comme l'exige la loi. En principe, ces données sont conservées pendant la durée de la relation d'affaires, plus 10 ans. Pour de plus amples informations sur la manière dont la Banque Nagelmackers S.A traite les données à caractère personnel, y compris vos droits en tant que personne concernée (accès, rectification, etc.), veuillez-vous référer à la Déclaration vie privée de la Banque Nagelmackers S.A, qui peut être consultée sur www.nagelmackers.be (lien vers "vie privée" au bas de chaque page) ou qui peut être demandée à l'agence.

Si vous souhaitez exercer l'un de ces droits, veuillez nous contacter par l'un des canaux suivants : via votre agence - par courrier à l'attention de l'équipe Complaints & Privacy, Banque Nagelmackers S.A., Rue Montoyer 14 à 1000 Bruxelles - via l'Online & Mobile Banking -par e-mail à privacy@nagelmackers.be.